

CONSEIL GÉNÉRAL

Les collégiens en assemblée

L'Assemblée départementale des collégiens s'est réunie au Département. Le thème pour ces deux années de mandat: « les Droits de l'Enfant ».

Il y a deux ans, le thème était le développement durable, qui a depuis fait une véritable fortune, puisqu'on ne parle plus que de ça ! Comme quoi non seulement le nombre des années, mais de si jeunes élus ne peuvent que comprendre au mieux les préoccupations nouvelles.

Venus de 56 collèges

Cette fois, les délégués des 56 collèges du Département auront à plancher en 2010 et 2011 sur les « Droits de l'enfant ». On sait qu'il existe maintenant un Défenseur des droits de l'enfant. Elle s'appelle Dominique Versini, et en Meurthe-et-Moselle, Florence Campserveux.

Elle permet de résoudre bien des situations, et non seulement de venir en aide aux enfants qui ne savent pas vers qui se tourner quand ils sont confrontés à de graves problèmes. Mais aussi à certains adultes d'éviter d'en créer, faute d'assez de connaissances dans le domaine délicat de la psychologie des petits.

112 jeunes collègues

Le président du Conseil général a d'abord souhaité la bienvenue à ses 112 jeunes collègues, tous sagement assis à l'intérieur de l'hémicycle, avant de présenter ses collègues conseillers généraux tous concernés à divers titres par les collégiens. Délégués à l'enfance, à la Jeunesse, aux Sports, au réseau associatif, au pôle Education, etc. Ils étaient une dizaine, et en face les enseignants qui aident au projet et accompagnent les enfants.

Présentation leur a été fai-



Les collégiens élus délégués poursuivent leur apprentissage de la citoyenneté au Conseil général. Photos Serge LALISSE

te du Conseil général et du Département, à quoi servent l'assemblée délibérative et la Collectivité territoriale...

Convention signée par 191 pays

Bref, c'était la poursuite de quelque chose que ces collégiens ont déjà bien commencé, leur élection le prouve, l'apprentissage de la citoyenneté.

Ce que n'a pas renié non plus Martine Lasalle, représentant l'Inspecteur académique, M. Picoche, excusé. Conseillère technique pédagogique, Martine Lasalle a dit tout le bien de cette opération menée depuis deux ans, et dont le thème n'a tout de même pas été choisi au hasard, puisque cette année, on fête le 20e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Enfant. « Convention internationale contraignant-

te signée par 191 pays », a noté Michel Dinet, qui a appelé les jeunes gens à méditer sur ce qu'en ont dit leurs amis lycéens du Cameroun. « Les droits prioritaires qu'ils ont mis en avant sont le droit de se nourrir, de se soigner, et d'être éduqués. »

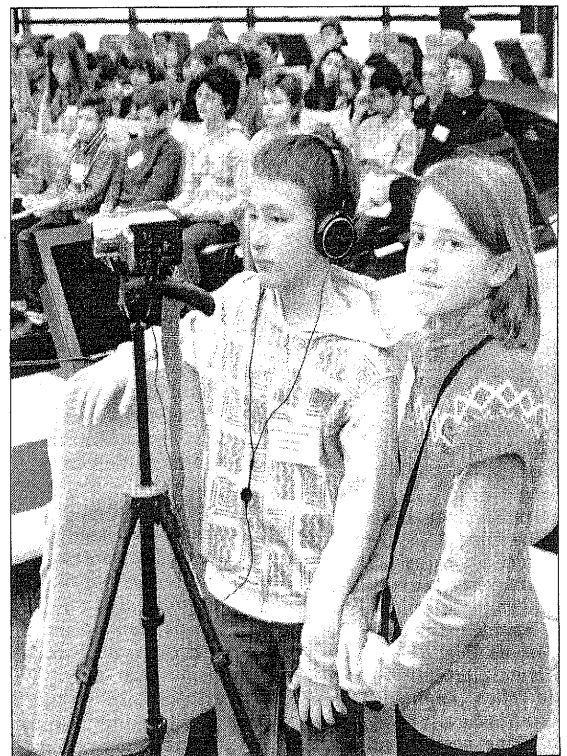
C'était il y a un mois seulement...

L'après-midi a ensuite été consacrée aux ateliers et aux forums conduits par la Fédération des Francas, l'Unicef, la Ligue de l'Enseignement de Meurthe-et-Moselle, et le collectif Iqbal Masih, afin de mieux cerner le thème.

Au fond, un travail en commission qui en rappelle d'autres et qui prendra son temps pour déboucher sur de vraies propositions... « et non un dossier qui finira dans des tiroirs ».

Mais là, ce sont les enfants qui veilleront au grain...

Guillaume MAZEAUD



Un rôle pris très au sérieux.

Nouvelle assemblée pour les collégiens

La nouvelle assemblée départementale des collégiens a tenu sa première réunion hier au conseil général de Meurthe-et-Moselle. Cette institution mise en place par la collectivité et l'inspection académique se veut un moyen d'initier les élèves à la compréhension de la citoyenneté. Les 112 délégués ont été élus au sein des 55 collèges participant à cette opération.

Ils ont été élus par leurs camarades délégués de classe du collège. Ne participent que des élèves de la sixième à la quatrième, puisque leur mandat durera deux ans. La précédente fournée avait travaillé sur le développement durable. Le thème de leur réflexion sera les droits de l'enfant.

« J'ai une demande, a expliqué le président du conseil général lors de l'installation officielle. Je veux que vos travaux soient mis à la disposition de notre réflexion. Ils ne doivent

pas constituer un dossier posé dans une salle d'archives. Nous avons besoin de votre fraîcheur d'observation. »

Après un exposé par deux délégués venus du collège Claude-Le-Lorrain, à Nancy, les délégués ont posé des questions pour comprendre le fonctionnement du conseil général – « Quel type d'études faut-il faire pour être élu au conseil général ? » – ou sur les droits de l'enfant – « Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? ». Après le travail en atelier et autres forums, ces élèves plutôt dégourdis et à l'affût de tout, devraient avoir une première idée de la réponse à cette question.

L'assemblée des collégiens devrait se réunir une fois par an au conseil général et travailler aussi bien en établissement que sur un territoire. D'ici deux ans, elle livrera le fruit de ses réflexions.

Ju. B.



Photo Anthony PICORE

Le président du conseil général attend beaucoup de la « fraîcheur d'observation » de ces élèves plutôt dégourdis et à l'affût de tout.